cides 42, autres morts violentes 5, autres causes 438. Au total 1495.

On aura donné du nombre relativement considérable : près du tiers des décès dont les causes ne sont pas déterminées ; il y a lieu de penser qu'on pourrait faire une classification plus grande.

En ce qui concerne les décès d'enfants du premier âge dont nous parlions plus haut, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'ils figurent pour 148 dans le chiffre de 190 décès *dus à la diarrhée gastro-entérite dysentérie.*

On pourrait multiplier les détails fournis par l'ensemble des renseignements recueillis par le bureau d'hygiène et donner par exemple une récapitulation par âge des victimes des différentes maladies énumérées ci-dessus ; mais, outre que cela ressort plus ou moins du caractère des maladies elles-mêmes, nous craindrions en multipliant les indications, de faire perdre de vue ce qui se recommande d'une façon plus particulière à l'attention générale.

Proportion des décès par rapport à la population

La proportion du nombre des décès par rapport à la population, qui d'après le dernier recensement s'élève à 65·477 habitants a été pour 1891 de 22,57 pour mille.

Les tableaux fournis par le ministère de l'intérieur, concernant la démographie permettent de fournir quelques renseignements intéressants. C'est ainsi que nous trouvons qu'il y a en 1891, 2251 naissances dont 2058 légitimes et 196 illégitimes, 558 mariages et 5 divorces.

Nous pouvons constater à l'honneur de notre ville, que la proportion des enfants illégitimes est de beaucoup inférieure à celle de la plupart des grandes villes.

L'exposé qui précède a été soumis à M. le maire de Tourcoing, par le chef de notre nouveau service d'hygiène et de statistique.

Les Francs-Tireurs du Nord au Pré-Catalan

On nous communique les meilleurs renseignements sur le concours gratuit de tir au fusil Gras que les Francs-Tireurs offrent aux sociétés patriotiques et à tous les Français, du 3 au 15 courant dans les deux cantons de Tourcoing.

Le Comité d'organisation a annoncé 350 prix : Aussi n'est-il nécessaire à tous les hommes qui occupent une situation aisée, aux patriotes, aux présidents et aux membres, aux officiers de la réserve, aux autorités civiles et militaires etc.

L'appel patriotique des francs-tireurs a été entendu et déjà plus de 60 prix consistant en objets d'art, peintures, bronzes, argenterie, dentées alimentaires, liqueurs, etc., lui ont été envoyés.

Nous publierons dans quelques jours une première liste des donateurs parmi lesquels nous trouvons : MM. le Ministre de l'intérieur, le général de France, E. Baroin, conseiller général, Faillet, chef de bataillon au 5e territorial; Victor Vaissier, etc.

Accident d'usine

Un ouvrier bobineur du peignage Fouquet-Lemaire, rue de Fives, M. Gustave Dormez, 22 ans, a été victime d'un grave accident.

Cet ouvrier, en enlevant des déchets engagés entre le tambour et le peigne d'une corde s'en a fait enrouler la main droite jusqu'au bas de la pointe du tambour.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Delattre de Roubaix et a ensuite été reconduit à son domicile à Wattrelos.

Il y a quelque temps, Mme Picavet, ayant fait une maladie, elle chargea Sylvie Depleichin, femme Dhalluin, de gouverner la maison.

Or, à peine rétablie, Mme Picavet constata la disparition d'une notable quantité de bouteilles de vin et de liqueurs. Elle fit part de la chose à son mari et l'on prévint M. le commissaire de police du 2me arrondissement.

Une perquisition fut pratiquée dans la chambre qu'occupa t le ménage Dhalluin.

Sous le matelas, on trouva une dizaine de bouteilles de bière. Le vin était caché dans Pierre Dhalluin fut aussitôt mis en état d'arrestation et transféré hier à Lille.

Quant à la femme, elle a été relâchée, mère après-midi. A peine était-elle écrouée au dépôt qu'elle fut prise d'une attaque d'épilepsie. M. le docteur Beuque a été appelé à lui donner des soins qui ne tardèrent pas à la ramener.

Sylvie Deplechin a déjà été condamnée il y a quelques mois pour vol, à la prison, mais il lui a été fait application de la loi Bérenger

Le ménage compte un enfant de 7 ans, que la femme avait avant son mariage, contracté en 1894.

La grève du tissage Dumortier-Culgnet

Nous avons dit hier qu'un conseil de conciliation avait été tenu vendredi sous la présidence de M. Broquart, juge de paix du canton sud, entre les délégués des ouvriers tisserands en grève de l'établissement Dumortier-Culgnet, rue des Piste, et le patron; nous avons fait connaître ce qui s'est passé.

Une réunion a été tenue à 7 heures du matin à la *Brasserie sociale*, et après l'exposé fait par les délégués de la situation, la continuation de la grève a été mise aux voix et votée par 48 voix contre 21.

De son côté, le patron a fait afficher à la porte de son établissement un avis disant que ceux des ouvriers qui ne reprendraient pas le travail le jour même seraient considérés comme ne faisant plus partie du personnel et que leur livret leur serait remis.

Enfin le patron prévenait aussi dans cette affiche ses ouvriers de sa décision irrévocable de ne pas renvoyer son contremaître.

Chronique colombophile

La société colombophile Union et Progrès, établie au café de l'Hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville à l'honneur de rappeler aux amateurs que le pigeonnier est situé dans un rayon de 25 kilomètres son concours général et international sur Tours 413 lâchers 333 mètres (cloche Saint-Christophe) le dimanche 16 juin 1895.

Mise 2 50 dont 75 pour frais et convoyage. 3 prix par huit inscriptions.

Les pigeons seront marqués au moyen de la bague en caoutchouc Lefèvre et contrôlés par

La constatation automatique est obligatoire. Pour les facultives 1 à 1, 2, 3, 5, 10 et 20 fr. Poule unique à 0.25. Pour les facultives 1 à 1 inscription. Pour ce concours, le bureau belge est supprimé. Mise au panier jeudi 13 juin, de 5 à 9 heures du soir.

Lundi soir, 10 juin, essai préparatoire sur Charleville.

— Dimanche dernier 2 juin a eu lieu le grand concours sur Orléans organisé par la Société Union et Progrès. Lâchés à 5 heures du matin par un beau temps vent Sud, les premiers pigeons sont arrivés vers 9 heures 1/1 accomplissant le trajet de 355 kilomètres en 4 heures 15, soit près de 1390 mètres à la minute.

Les 139 prix ont été enlevés en 17 minutes. Nous en passant le succès de M. Louis Dubaussy qui obtient 4 prix dont le 2e et 3e, ainsi que le constatateur automatique à entamoir, système Lefèvre ; de M. Louis Lassmann, qui obtient 7 prix et de M. Edmo-d Dujardin qui en obtient 6.

Le premier pigeon est rentré à 9 h. 17' 25" avec une vitesse de 1376 mètres 75 à la minute. Il appartient à M. Degrawe de Mouscron : le dernier, à M. Gillis de Tourcoing, à 9 h. 01' 04" avec une vitesse de 1188 mètres 29.

Les Sociétés qui naissent

La société chorale *les Sans Souci*, établie chez M. Jules Thibaudier, estaminet de la Gentilhommière, à la Malesne, vient d'être autorisée par arrêté préfectoral, du 4 du 5 juin. Nous souhaitons longue vie à la nouvelle société.

Avis

MM. Jules et Louis Lefebvre, brasseur, rue du Petit-Village, à Tourcoing, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle que le sieur Jules Poldyck n'est plus leur employé depuis le trente Avril dernier.

Hôtel du Cygne

TOURCOING

Henri DEROUBAUX et Cie

Menu du 9 juin 1895

à 7 heures du soir

Potage Santé
Hors d'œuvre
Radis, crevettes, saucisson
Entrée
Côte de veau sauce chasseur
Légumes
Asperges à la Flamande
Rôt
Gigot près salés rôti
aux haricots verts nouveaux
Viande froide
Jambon, salade, lait italienne
Fromages divers
Gâteaux — Fruits — Desserts variés

Prix 2 f. 25

VASTE ECURIE ET REMISE.

WASQUEHAL

Résultats d'adjudications

Hier à 3 heures du soir il a été procédé à la Mairie, en présence de M. Victor Delourme, maire, assisté de M. J. Courier et A. Spriet, adjoints et de M. Collart, agent-voyer cantonal, aux adjudications ci-après dont le montant total s'élevait à la somme de 41,503 10, savoir :

Premier lot. — Chemin vicinal n° 2 dit du Heule, construction d'une chaussée en pavage mat de 3 mètres de 1/2 de largeur, valeur estimative 19,498 fr. 10.

Soumissionnaires : Louis Cauche, de Noyelles, 7 00 ; Degrave-Vestibule, de Quesnoy-s-Deûle, 7 00 ; Louis Colin, de Lille, 10 00 ; veuve Baudoin, de Tourcoing, 6 00 ; L. Honoré, de Roubaix 5 00 ; Delannoy-Six, de Lille, 7 00 ; Narcisse Pluquet, de Wasquehal, 12 00.

Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Troisième lot. — Chemin rural n° 1, dit de la Planche au Rieu, construction d'une chaussée en pavage neuf de 3 mètres de largeur, valeur estimative 16,311 francs.

Soumissionnaires : Emile Cauche, de Noyelles, 7 00 ; Degrave-Vestibule, de Quesnoy-s-Deûle, 7 00 ; Louis Colin, de Lille, 9 00 ; veuve Baudoin, de Tourcoing, 6 00 ; L. Honoré, de Roubaix 5 00 ; Delannoy-Six, de Lille, 7 00 ; Narcisse Pluquet, de Wasquehal, 12 00.

Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Deuxième lot. — Chemin vicinal n° 6, dit de Triez, construction d'une chaussée en pavage neuf de 3 mètres de largeur, valeur estimative 8 879 fr.

Soumissionnaires : Emile Cauche, de Noyelles, 7 00 ; Degrave-Vestibule, de Quesnoy-s-Deûle, 7 00 ; Louis Colin, de Lille, 9 00 ; veuve Baudoin, de Tourcoing, 6 00 ; L. Honoré, de Roubaix 5 00 ; Delannoy-Six, de Lille, 7 00 ; Narcisse Pluquet, de Wasquehal, 12 00.

Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Quatrième lot. — Chemin rural n° 2 dit des Bas Champs, construction d'une chaussée en pavage vieux de 3 mètres de largeur, valeur estimative 1,005 francs.

Soumissionnaires : Louis Colin, de Lille, 7 00 ; Narcisse Pluquet, de Wasquehal, 12 00 ; veuve Baudoin, de Tourcoing, 6 00 ; L. Honoré, de Roubaix, 4 00 ; Emile Cauche, de Noyelles, 14 00.

Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

RONCQ

Incendie

Samedi matin, un incendie extrêmement violent s'est déclaré au hangar du Colombier et a détruit un groupe de maisons appartenant à MM. Soen et Derades, malgré les prompts secours apportés par les pompiers et les voisins.

Rien n'a été sauvé. Les pertes assurées à la Compagnie du Nord s'élèvent à 50,000 fr.

La cause du sinistre est inconnue.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Neuville-en-Ferrain était convoqué pour vendredi à 7 juin à 4 heures du soir en séance extraire de session de mai, qui est la session budgétaire.

Dix-neuf membres sont présents sous la présidence de M. Tronchet, maire.

M. Alexandre Ghesteem, désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, prend place au bureau et donne lecture du procès verbal de la précédente réunion.

On passe ensuite à la lecture des articles du budget primitif pour 1896 qui ne soulèvent qu'un petit nombre d'observations.

L'habillement des gardes-champêtres.

La commission des finances propose une allocation annuelle de 50 francs en faveur de chacun des gardes champêtres, à charge par eux de s'habiller à leur compte.

MM. Mullié et Questeur font ressortir qu'il est matériellement impossible aux gardes de pourvoir à leur habillement au moyen de cette somme de 50 francs, absolument insuffisante. Pour leur permettre de se vêtir en proportionnant, il faut au minimum 100 francs et ils proposent de voter cette somme.

Tout un échange d'observations a lieu.

MM. Mullié et Ghesteem demandent le vote secret.

On fait circuler le chapeau de M. le Maire pour recueillir les bulletins.

Par dix voix contre 9, la proposition est rejetée.

A propos de l'utilisation des propriétés communales, M. Philempin-Rousset attire l'attention sur la nécessité de 50 francs en faveur de chacun des gardes champêtres, à charge par eux de s'habiller à leur compte.

MM. Mullié et Questeur font ressortir qu'il est matériellement impossible aux gardes de pourvoir à leur habillement au moyen de cette somme de 50 francs, absolument insuffisante. Pour leur permettre de se vêtir en proportionnant, il faut au minimum 100 francs et ils proposent de voter cette somme.

Tout un échange d'observations a lieu.

MM. Mullié et Ghesteem demandent le vote secret.

On fait circuler le chapeau de M. le Maire pour recueillir les bulletins.

Par dix voix contre 9, la proposition est rejetée.

A propos de l'utilisation des propriétés communales, M. Philempin-Rousset attire l'attention annuelle